

Actes

rencontre - débat

Les atouts et enjeux du Pays de Montbéliard face à la mondialisation

Vendredi 14 décembre 2012

www.codev.agglo-montbeliard.fr



► **SOMMAIRE**

Ouverture

Jacques HELIASPage 6
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

Pierre LAMARDPage 8
Président du Conseil de développement du Pays de Montbéliard

Le Cluster automobile à Vigo : Retour sur Expériences

Javier VARELA Page 12
Directeur du site Peugeot Sochaux

Echanges avec la salle Page 26

Les PME / PMI face au défi de l'Innovation

Emmanuel BRUGGER Page 30
Directeur Général de CRISTEL ; Rapporteur de la Commission Economie de la Connaissance du Codev

Diagnostic national et stratégies de réindustrialisation

Martial BOURQUIN Page 34
Sénateur – Maire d'Audincourt ; Président du groupe d'études sur l'industrie au Sénat

Echanges avec la salle Page 37

Quelle organisation de la filière sur notre territoire ?

Gérard BAILLY Page 40
Vice-président de Pays de Montbéliard Agglomération en charge de l'Economie et de l'Emploi

Conclusion

Pierre MOSCOVICI..... Page 44
Ministre de l'Economie et des Finances

Remerciements Page 48

Annexes Page 49



OUVERTURE

Jacques Hélias,
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

Pierre Lamard,
Président du Conseil de développement
de Pays de Montbéliard Agglomération



Jacques HÉLIAS

► **Président de Pays de Montbéliard Agglomération**

Je tenais d'abord à saluer votre nombreuse présence et à remercier les 80 membres de leur implication bénévole forte au sein du Conseil de développement, présidé par Pierre LAMARD. Vous prenez, en effet, sur votre temps en dépit de vos engagements professionnels, personnels et associatifs respectifs pour participer aux réunions des commissions et nourrir par vos contributions utiles notre action publique.

La rencontre-débat de ce soir sur le thème « Les atouts et enjeux du Pays de Montbéliard face à la mondialisation » participe à cette dynamique collective. Plusieurs intervenants apporteront leur éclairage respectif sur cette question. Le président du Conseil de développement reviendra tout à l'heure sur le déroulé de la soirée.

J'ajouterai, pour ma part, quelques mots sur l'action publique de notre collectivité en matière d'innovation. Fort de 26 millions d'euros d'investissement, le budget 2013 de Pays de Montbéliard Agglomération traduit, en effet, notre volonté de poursuivre la modernisation de notre territoire, en dépit des contraintes budgétaires très fortes qui pèsent sur nos équilibres.

Notre stratégie passe ainsi par une action inlassable en faveur de la filière industrielle et de la diversification. Mais, l'industrie automobile n'a d'avenir dans le Pays de Montbéliard que sur les bases d'une conviction partagée et d'un dialogue constant, franc et fécond. C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons avec PSA, et les pouvoirs publics (Etat, Conseil régional, CCI), à la constitution dans le Pays de Montbéliard d'un système spécifique lié à la filière automobile.

Ensemble, nous voulons ainsi regrouper au sein d'une même instance de gouvernance, les industriels, les collectivités, les laboratoires de recherche de l'Université de Franche-Comté et de l'UTBM, de manière à mieux coordonner notre action. Car, outre PSA, un tissu extrêmement dense de près de 70 équipementiers et de sous-traitants maillent la filière, soit 15 000 emplois directs.

Des équipementiers d'envergure mondiale, tels que Faurecia, Fuji Autotec, Lisi Automotive, ou SNOP, produisent chez nous. Mais, au-delà de PSA et de ses fournisseurs majeurs, j'insiste sur le rôle décisif des PME-PMI, qui tricotent notre écosystème productif. Elles constituent un vecteur d'innovation important et un réservoir de main d'œuvre indispensable à la population.

A sa manière, notre présence remarquée au Mondial de l'Automobile, en septembre dernier, avec PSA et une quinzaine de PMI-PME illustre les progrès réalisés. Peu à peu, nous avons, en effet, noué des relations privilégiées avec les entreprises, de la plus petite à la plus grande, de manière à consolider la vitalité et la robustesse de notre écosystème productif.

L'ouverture dans notre territoire, depuis septembre dernier, d'un centre de formation homologué par PSA, préparant celles et ceux qui le souhaitent aux métiers de l'automobile, s'inscrit dans cette logique d'enrichissement de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, l'implication de notre collectivité en faveur de l'innovation passe aussi par un soutien financier tangible. Depuis quatre ans, PMA s'est ainsi engagé significativement en abondant le Fond Régional d'Investissement (FRI) à hauteur de 900 k€.

Quant à notre appui à l'investissement matériel des entreprises, une trentaine de dossiers ont été instruits pour un montant d'aide globale de 1,169 M€, depuis notre arrivée aux responsabilités. PMA est d'ailleurs la seule agglomération de la région à abonder ce dispositif, qui constitue un réel facteur différenciateur.

Nos outils d'accompagnement et de soutien à l'activité économique se matérialisent aussi par nos investissements dans les parcs d'activité et l'immobilier d'entreprises.

Pour la seule année 2012, 18 projets y ont abouti pour 300 emplois créés ou pérennisés. Autre exemple concret, le lancement, demain matin, de la construction du premier bâtiment de Technoform sur l'extension de Technoland. Il s'agit là de la première pierre de cette filière bois que nous voulons constituer dans le Pays de Montbéliard avec un espace dédié de 20 hectares. S'agissant de Technoland 2, certifié ISO 14001, PMA supporte les 2/3 du coût total de l'opération s'élevant à 61 millions d'euros, le tout étalé sur 20 ans.

Enfin, et j'en conclurai par là, notre action en faveur de l'innovation se prolonge par un soutien fort de notre collectivité à la recherche et l'enseignement supérieur. Je signerai ainsi le 31 Janvier prochain, la convention de création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) support de la plateforme technologique « Nouveaux Produits pour les Mobilités du Futur ». Cette plateforme regroupe les structures suivantes : l'UTBM, le lycée Viette, l'Université de Franche-Comté, le lycée Fernand Léger, le lycée Duhamel et le pôle de compétitivité « Véhicule du Futur ». Il s'agit là de favoriser une interaction entre lycées, université et PME/PMI dans le domaine de la formation et du transfert de technologie.

Dans la foulée, Pays de Montbéliard Agglomération accueillera, le 1er Février prochain, le Comité de suivi des fonds européens pour la région Franche-Comté. Au programme, notamment, la visite du département Ergonomie Design et Ingénierie Mécanique (EDIM) de l'UTBM, dont les équipements ont été financés par le FEDER.

Ce sera également l'occasion de montrer les premiers résultats de la coopération entre le Lycée Viette, l'UTBM et des entreprises sur deux projets :

- ✓ la borne Schneider de rechargement des véhicules électriques ;
- ✓ et le vélo MKANIX.

Cette visite représente aussi une opportunité d'évoquer le projet de « grappe automobile ». Car, même si les grands groupes ne sont pas éligibles aux fonds européens, leurs actions de coopération en faveur de la structuration forte d'un réseau local de PME-PMI est susceptible de l'être.

PMA cofinance, par ailleurs, la réalisation de l'étude commanditée par l'UTBM en vue de la création d'un département « Transport » à l'UTBM. Ce pôle pourrait se développer principalement sur le site de Montbéliard de l'UTBM sur le campus des Portes du Jura.

A l'instar du département « Energie » de l'UTBM, à Belfort, qui bénéficie d'un lien fort avec ALSTOM et GE - allant jusqu'à développer des plateformes communes - nous devons développer à Montbéliard le même type de relations privilégiées avec PSA, Faurecia et les sous-traitants concernés. PSA est d'ailleurs représenté au sein du CA de l'UTBM par Sylvain Allano. Il pourrait apporter son expertise spécifique au projet et aider à emporter l'adhésion du Conseil.

Enfin, l'Ecole Sbarro gérée par le service Formation continue de l'UTBM et dirigée par Pierre Guenebaut, ancien DRH de PSA à Sochaux, délivre aujourd'hui un diplôme et fait désormais le plein d'élèves.

Sa notoriété s'accroît et lui permet de participer à de grands événements comme le Salon de Genève, le Mondial de Paris (sur les stands Orange et PMA), ou à des émissions de télé grand public comme M6 TURBO.

Ses prototypes ne sont plus uniquement des figures de style, mais intègrent des technologies électriques ou hybrides, des composants en matériaux bio-sourcés et constituent une vitrine pour notre territoire.

Chacun le comprend, la relation primordiale entre R&D et industrie s'avère déterminante pour l'économie française et le Nord Franche-Comté.

Trois raisons l'expliquent :

- ✓ l'industrie tire l'innovation, en concentrant 85 % des dépenses de R&D des entreprises françaises ;
- ✓ l'industrie compte pour 80 % des exportations nationales : sans base industrielle, pas d'exportations ;
- ✓ l'industrie stimule le secteur des services, la majorité des services aux entreprises (16,6% du PIB), reste mandatée par des entreprises industrielles : sans base industrielle pas de services à valeur ajoutée.

Demain, notre territoire pensera, concevra et produira encore les nouvelles mobilités à ces seules conditions.



Pierre LAMARD

► **Président du Conseil de Développement**

« La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles mais d'échapper aux idées anciennes »

John Maynard Keynes

L'organisation de cette soirée est l'aboutissement d'un long travail de réflexion mené au sein de la commission « Economie de la connaissance, excellence territoriale » sous la houlette de David Markezic, actuellement au Canada dans la cadre d'un programme d'échanges universitaires.

À l'heure du rapport Gallois sur la compétitivité, les territoires productifs s'interrogent sur leur devenir. La conjoncture actuelle touche de plein fouet notre industrie automobile et par voie de conséquence l'ensemble du tissu PME/PMI. Face à cette crise d'une ampleur sans aucune mesure, quelles sont les réponses adéquates adaptées à notre territoire ?

Certes, tous les regards se tournent outre-Rhin à la recherche d'un modèle rhénan vertueux, qui aujourd'hui affiche une insolente réussite. L'Allemagne, ne compte-t-elle pas quelque 335.000 entreprises exportatrices (contre seulement 95.000 en France) permettant de maintenir à 21 % le taux d'emploi industriel dans le pays (contre 11 % en France) ? Ce modèle rhénan, ancré dans les territoires et soutenu par un solide réseau de banques régionales, ne privilégie-t-il pas la proximité géographique et des formes de consensus sociaux et culturels ? Qui plus est, « les entrepreneurs allemands savent chasser en meute. Grandes entreprises et sociétés moyennes sont solidaires », constatait tout récemment Henri Lachmann, président du conseil de surveillance de Schneider Electric. Dans la même veine tous les rapports parlementaires envient le réseau de PME solidaires sachant s'organiser pour anticiper les nouveaux besoins des marchés, co-développant des projets ou mutualisant les moyens, donnant naissance à de nouvelles formes de relations capitalistes. Ce modèle « allemand », on ne le trouve pas qu'en Allemagne, il est présent en Autriche, en Suisse, aux Pays-Bas, en Italie du Nord... Il y aurait donc des formes de solidarité inconnues au-delà de l'hexagone et des intérêts conciliables dans une même croisade contre les effets de la désindustrialisation !

Dans le même temps, la France n'a-t-elle pas perdu 70 000 emplois industriels par an depuis 30 ans ? Philippe Askenazy en publiant en 2011, "Les décennies aveugles", insiste sur la réalité d'un chômage de masse au niveau national qui s'explique par l'absence d'une vision à long terme : le modèle français de planification adapté à un monde prévisible, n'a pas de successeur dans un environnement économique mondialisé en recombinaison permanente. Mais que l'Allemagne se félicite de sa réussite industrielle, ou que la France s'interroge sur la voie à suivre, cette angoisse devant une désindustrialisation inéluctable et l'extension du chômage est une réalité ! Cette exigence d'une hypothétique « réindustrialisation » ou d'un « redressement productif » efficace est dans tous les esprits et passe nécessairement par une réflexion sur un système productif résistant et dynamique ainsi que sur des types d'entreprises.

Existe-t-il de ce côté du Rhin des potentialités de redressement ? Au-delà des mesures prises à l'échelle nationale, la réponse ne passe-t-elle pas également par le prisme de l'organisation territoriale ? « Car c'est bien au plus près du territoire que naît la créativité » soulignait, il y a quelques jours Geneviève Fiorasso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, favorable à l'idée de confier aux régions la responsabilité des instruments de la politique d'innovation. Dans ce contexte et face à ces interrogations, le Pays de Montbéliard (aujourd'hui 1er pôle industriel du Grand Est et 2nd au niveau national), présente-t-il ou peut-il présenter les conditions d'une pérennité productive pour le XXIème siècle ? Quelles solutions possibles et imaginables pour conserver un tissu industriel fort, performant et compétitif sur notre territoire ?

L'enjeu de cette soirée/débat est multiple : diagnostic (du national au local), modèle étranger transposable ou pas, sensibilisation de la société civile aux problèmes locaux et aux solutions envisageables. Au delà des structures existantes, il s'agit de nous interroger sur la dimension organisationnelle de notre territoire et peut-être de remettre en cause l'image que nous nous en faisons.

Je n'oublie pas que le Pays de Montbéliard s'intègre dans une aire urbaine d'abord et un bassin d'emploi, plus large encore. Le débat de ce soir est aussi « l'affaire » du nord-Franche-Comté tout entier et au-delà. S'il n'y a pas de modèle directement transposable, il y a certainement de grands principes à poser, susceptibles de transgresser les barrières administratives d'abord, et les barrières mentales, ensuite. C'est bien de dynamique territoriale dont il s'agit ce soir et j'oserais dire - sans anticiper sur les enseignements de nos échanges - c'est la notion de culture territoriale qui est devenue aujourd'hui, un enjeu majeur pour demain.

Il s'agit tout d'abord, d'avoir un éclairage, de poser un diagnostic sur la situation nationale puis locale par les interventions de Martial Bourquin, Sénateur et président de la commission industrie du Sénat. En écho à une vision centralisée ou jacobine, il s'agit d'entendre le témoignage de Javier Varela, Directeur du site PSA à Sochaux, sur son expérience de création d'un cluster automobile à Vigo (Espagne). Témoignage complété ensuite par ceux de Gérard Bailly, VP chargé de l'économie à PMA et Denis Sommer, 1er VP à la Région en charge de l'économie.

Du local au global ou inversement !

Sur le plan global : Quel diagnostic quant à notre divergence de compétitivité ?

Sur le plan local : Comment faire travailler les acteurs d'un territoire ensemble ?

Un constat :

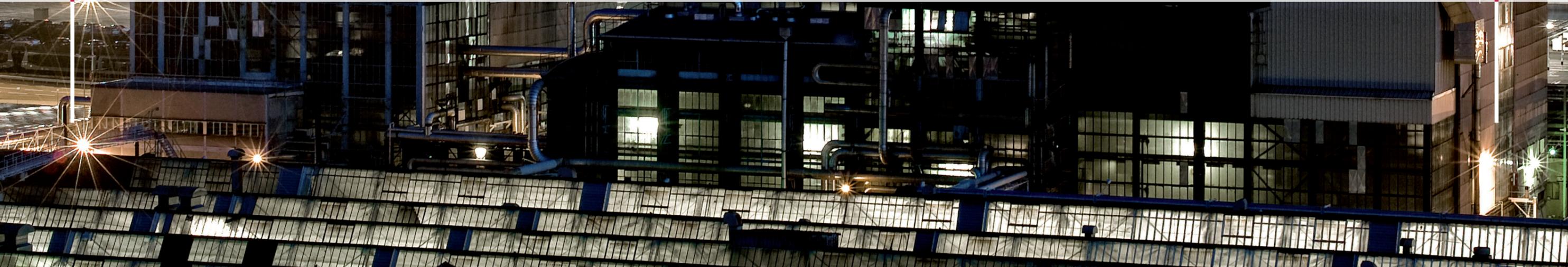
France	Allemagne
Perte de 70 000 emplois industriels annuels depuis 30 ans, soit environ 2 millions d'emplois détruits.	« Die Industrie ist wieder da » Frankfurter Allgemeine (octobre 2012)
► Taux d'emploi industriel : 11 %	► Taux d'emploi industriel : 21 %
► Part de l'industrie dans le PIB : 16 %	► Part de l'industrie dans le PIB : 21%
► Entreprises exportatrices : 95 000	► Entreprises exportatrices : 335 000
► Nombre d'ETI : 1 300	► Nombre d'ETI (Mittelstand) : 2 600

« Le territoire entre désormais dans le jeu économique comme matrice d'organisation et d'interaction sociales, et non plus comme stock d'assemblage de ressources techniques »

Pierre Veltz, Mondialisation, villes et territoires, l'économie de l'archipel, Paris, PUF, 1996.

« Le tissu industriel est insuffisamment solidaire... il en est de même des solidarités territoriales »

Rapport Gallois, p. 13



PARTIE 1

Partie 1 - Partie 1

PARTIE 1

Javier VARELA,
Directeur du site de Peugeot Citroën Sochaux

Le cluster automobile à Vigo : retour sur expérience

Javier VARELA

Directeur du Site de PSA Peugeot Citroën de Sochaux



- ✓ Ingénieur industriel, né en 1964, entré dans le groupe PSA en 1989 au centre de production de Vigo, Monsieur VARELA y a occupé différentes fonctions dans les domaines de la production, des méthodes, de la logistique et du schéma directeur.
- ✓ En 2003, il est désigné responsable de la stratégie industrielle pour les centres de production du groupe, poste basé à Paris.
- ✓ En mars 2007, il est nommé responsable à la direction industrielle de l'Argentine, enfin, en 2010, responsable de PSA Peugeot – Citroën toujours en Argentine.

Avant d'être le directeur du site de Sochaux, Javier VARELA a été un acteur important de ce qui s'est passé à Vigo, au niveau de l'organisation territoriale. C'est ce témoignage qui doit nous aider à comprendre comment, ce qu'on appelle communément un Cluster ou système local d'innovation, peut fonctionner.



Javier VARELA

► **Directeur du site de Peugeot Citroën Sochaux**

Le cluster automobile à Vigo (présentation Powerpoint en support page 16)

Cette séance me paraît tout à fait intéressante et importante pour la région. Je vais vous expliquer de manière synthétique comment s'est constitué le cluster automobile à Vigo qui pourrait illustrer et se transposer à d'autres régions et d'autres industries. Situé à l'extrême Nord-Ouest de l'Espagne, le site de production de PSA à Vigo se trouve en Galice.

La région de la Galice en quelques chiffres :

- ✓ C'est le site le plus important en termes de volume de production en Espagne. En 2007, il a établi le record de production de tous les sites PSA, ces dernières années, s'élevant à 547 000 véhicules pour l'année.
- ✓ Dans cette région, avec ce constructeur PSA si important pour la Galice, on trouve presque une centaine de fournisseurs de composants automobiles, installés sur plus de 100 sites de production.
- ✓ La production représente dans cette région 17 % de la production automobile en Espagne et un impact de 21 000 emplois directs et 9 000 emplois indirects. Vous remarquerez que cela est plus faible que ce que représente l'industrie automobile dans notre région, car Franche-Comté – Alsace, emplois directs et indirects représentent presque 90 000 emplois.
- ✓ Ce chiffre de 21 000 emplois directs en Galice représente 12 % de l'emploi industriel de la région. C'est donc une région où le site PSA et la filière automobile restent l'industrie principale.
- ✓ Il y a également le groupe textile ZARA, où Monsieur ORTEGA a créé son grand empire. C'est la deuxième grande industrie en Galice.

En Espagne, il existe une confédération où l'on trouve presque tous les fabricants automobiles. Les fournisseurs installés en Galice ont la possibilité logistique d'accéder à d'autres constructeurs de marques autres que PSA. Il y a Renault Valladolid, Valencia située à 450 km environ de Vigo. De 300 à 500 kilomètres, on a la distance logistique et le plus éloigné de la Galice, côté Catalogne, à 1200 – 1300 kilomètres où se trouvent Seat et Nissan. Pour le reste, on trouve, Volkswagen, Ford, Général Motors.

L'autre caractéristique de la région, appréciée par les fournisseurs en Galice, est la proximité des fournisseurs low-cost au Portugal et d'autres fournisseurs proches du point de vue maritime, au Maghreb (Maroc, Tunisie).

Ces fournisseurs low-cost sont visés non seulement par le fournisseur de rang 1, mais aussi par les fournisseurs de rang 2 et 3. En Galice, des fournisseurs ont revu leur panel de fournisseurs, réalisé un tri sur ce panel et ont fait le choix de s'appuyer en partie, sur d'autres fournisseurs low-cost situés à proximité, pour conserver leur business en étant plus compétitifs. Ce raisonnement a été très intéressant par rapport à ce qu'il s'est passé en Galice.

Comment le cluster s'est constitué à Vigo, autour du site PSA ?

Le site de Vigo a débuté dans les années 60. Entre les années 60 et 70, c'était un petit constructeur – assembleur de CKD (pièces de rechange). C'était un assembleur final de composants envoyés de la France ou d'autres origines, et de petite taille.

C'est à partir de la crise pétrolière dans les années 80 que le site de Vigo a commencé à croître et attirer une industrie formée d'équipementiers de systèmes et non plus de pièces isolées.

En 1997, une partie de ces industriels ont senti le besoin de s'associer pour générer un effet volume, se renforcer et avoir des avantages que l'on n'a pas en étant seul ; une entreprise de 15, 20, 30 employés n'a pas le poids pour accéder à la formation, à des Services d'Enseignement à Distance (SED), à la Recherche & Développement, à tout un tas d'avantages auxquels on peut accéder si l'on génère un effet volume.

A l'origine de ce cluster, on a donc les fournisseurs et équipementiers qui ont senti le besoin de s'associer. Au départ, c'était une association privée, CEAGA (Cluster d'Entreprises de l'Automobile en Galice) soutenue par le gouvernement de la région dès le départ. Au moment de sa constitution, 38 entreprises soit 6 000 salariés à l'époque, généraient 1 Milliard de chiffre d'affaire, en 97.

Ce cluster en place a commencé à grandir et a eu une ambition fondamentale en se dotant, dès 2002, d'un centre technologique en recherche et développement (R & D), pour pouvoir profiter d'une synergie et des capacités R & D que l'on ne peut pas avoir seul et à une moindre taille.

Entre 2004 et 2005, on s'est doté d'un plan stratégique. Au départ, dans la constitution, il y avait des actions avec un certain degré de coordination. Ensuite, la compétitivité augmentant, les difficultés et menaces également, nous avons défini un plan stratégique à 10 – 15 ans, avec la participation de tous les adhérents. Ce sont vraiment les fournisseurs et équipementiers qui ont commencé à bâtir ce plan stratégique avec la participation et l'implication du site PSA de Vigo et toujours avec un appui financier de l'administration, mais qui a laissé faire les industriels.

En 2006, l'association est passée sous le mode de fondation. A ce moment là, PSA Vigo devient un membre à part entière de ce cluster, bien que dès le départ, il se soit impliqué dans toutes les démarches. En fait, le centre technologique était soutenu et épaulé par le site de Vigo.

Aujourd'hui, le cluster de Vigo représente une centaine de fournisseurs, une université corporative et un centre technologique.

De manière très synthétique, les activités des membres du cluster montrent une logique de se grouper par sous-systèmes de la voiture avec une volonté de s'appuyer les uns, les autres, pour pouvoir fournir des sous-systèmes complets.

Par exemple, pour le sous-système siège : un fournisseur fournit la mousse, un second les armatures, d'autres les housses - même si les housses sont le produit typique qui peut aller vers un pays low-cost. Toutefois, cela doit se préparer, étudier le futur pour bien tracer le plan stratégique afin de bien adapter notre contenu de production aux caractéristiques de la région où l'on produit.

Dans cette organisation du cluster, il y a un conseil d'administration, avec un président qui est Directeur Général d'une entreprise fournisseur, en l'occurrence, d'un des composants des sièges. Le vice-président est systématiquement le directeur du site de Vigo, montrant l'implication importante de PSA et du site dans ce cluster.

Dans les statuts de cette fondation, le président est élu tous les 4 ans, ainsi que les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'est constitué que des représentants des entreprises fournisseurs.

L'effectif, hors centre technologique est de 14 personnes pour faire fonctionner la partie opérationnelle. Hors Centre Technologique de l'Automobile de Galice (CTAG), le budget en 2011 était de 2.3 Millions d'euros, en 2012, il avoisinera les 3 millions d'euros.

Au départ, on cherche donc des synergies pour améliorer la compétitivité grâce aux effets volumes et à résister aux multiples menaces qui arrivent progressivement dans le panorama automobile et industriel dans la région de Galice. Dans ce cadre, les principaux axes de travail sont d'abord l'élaboration du plan stratégique, dont la première version initialement prévue de 2000 à 2015, vient d'être renouvelée pour 2011 à 2020.

Parmi plusieurs axes, les principaux sont l'innovation produit / process, la formation, le déploiement du lean manufacturing et la mise en place d'achats mutualisés.

Le nouveau plan stratégique « pack 2020 » est constitué de 30 projets stratégiques dans tous les domaines (Innovation, Excellence Industrielle, Formation), sur 10 domaines d'actions, construits en mode chantier avec plus de 100 professionnels du secteur qui sont intervenus.

Le niveau d'adhésion des entreprises à ce cluster est presque de 100 %. Toutes les entreprises liées au secteur de l'automobile dans la région y sont intégrées donc le niveau de représentativité dans le plan stratégique est très important. On voit aussi une culture de coopération bien marquée.

L'axe innovation produit – process s'est structuré autour d'un centre technologique, le Centre Technologique Automobile de Galice (CTAG), qui compte aujourd'hui, 320 techniciens. Presque 80 % sont des ingénieurs. L'investissement a été de 33 millions d'euros, le chiffre d'affaire 2011, de 18 millions d'euros. Le bâtiment dédié est de 17 000 m², et s'agrandit jusqu'à 40 000 m², dans une deuxième phase. Dans ce centre technologique, on trouve des supports aux fournisseurs du cluster, mais aussi des activités de veille technologique appliquées à l'industrie automobile dans la région.

Le rôle est également de développer les affaires avec éventuellement d'autres constructeurs ou industries. Aujourd'hui, 90 % de ce chiffre d'affaire 2011 est lié à l'automobile, mais 10 % concerne d'autres activités hors automobile. Ce centre technologique commence à travailler avec d'autres constructeurs : Renault, Porsche, Volkswagen.

La formation : Au début de ce cluster, la formation consistait, en bénéficiant de cet effet volume, à trouver des experts, des savoir-faire. Cela a permis de faire venir des experts reconnus au niveau mondial.

Il y a eu beaucoup de travaux en lien avec le MIT (Massachusetts Institute of Technology – Etats-Unis). Au départ, l'objectif était de construire un catalogue de formation. Plus récemment, en 2010, on a constitué une coopérative du cluster avec deux axes majeurs : poursuivre le catalogue de formation, sans se substituer à toute l'académie existante, mais coordonner des formations spécifiques nécessaires à l'automobile en garantissant l'absence de doublon.

De même, un programme de gestion et développement de nouveaux projets est créé depuis 2010. Durant toute une année scolaire, l'idée est de faire travailler sur un projet d'innovation produit ou process, des élèves de BTS, BAC +2, +4. Ces étudiants sont accompagnés tout au long de l'année scolaire pour faire le développement in situ chez le fournisseur. Par exemple, sur le site de Vigo, un groupe de 3 étudiants a travaillé sur un projet d'innovation « comment alléger la porte coulissante de la Berlingo Partner », avec l'aide de toutes les structures du cluster.

Dans cette formation, on a le souci de travailler en réseau. Il y a des liens très étroits avec l'université de Vigo, avec une école de commerce ou d'administration bien implantée en Galice. Des partenariats sont réalisés avec le MIT, notamment dans le domaine du Lean et dans l'EFMD (European Foundation for Management Development).

Il y a une grande démarche de développement du Lean chez tous les fournisseurs, avec une obsession pour créer un réseau d'expert Lean dans chacune des entreprises, pour garantir un bon échange, apprendre les uns des autres et laisser ce pilote ou expert déployer les bonnes pratiques à l'intérieur de son entreprise. C'est donc une démarche qui consiste à former les pilotes et accompagner le déploiement transversal et garantir l'échange des bonnes pratiques. Il n'y a pas de grandes différences par rapport à ce qui a été réalisé chez PERFOEST, en Franche-Comté.

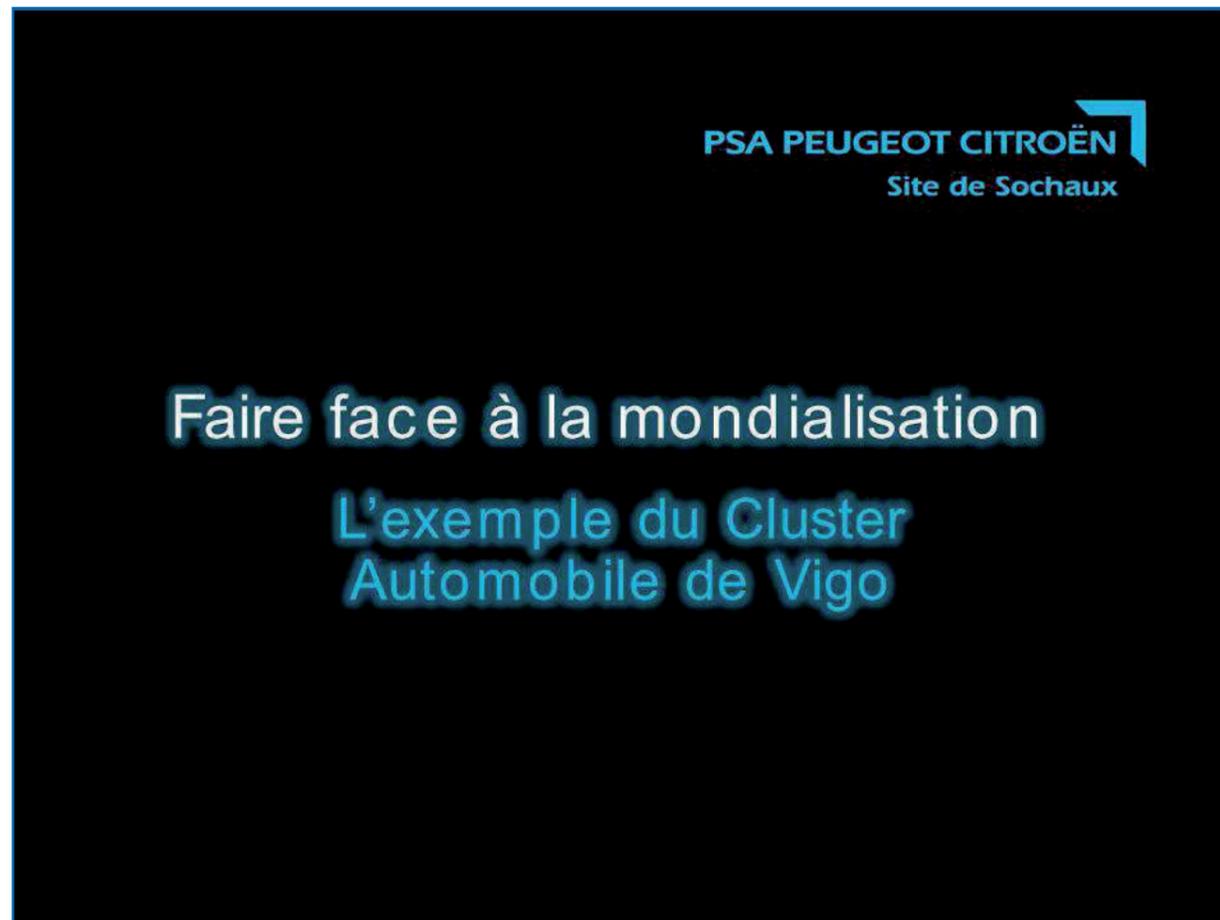
La mutualisation des achats a été un autre axe développé avec l'idée de faire des négociations groupées grâce à l'effet volume dont je vous ai parlé précédemment et qui nous amène à la réduction des coûts. Ce qui est déjà appliqué à Vigo par exemple, ce sont l'énergie, la téléphonie, la logistique, les frais de déplacements, tous les frais généraux et l'on continue à chercher des synergies dans tous types de services : le nettoyage, la maintenance générale, par exemple.

Je vous ai retracé très synthétiquement et rapidement ce qui s'est passé dans cette région de la Galice. Cette démarche a été saluée en Espagne mais aussi à l'international, vu les résultats obtenus. Certains ici ont eu l'occasion de visiter et voir ce centre technologique avec plus de 300 techniciens, dont 80 % d'ingénieurs en place. Ceci est très riche et intéressant et aide énormément les entreprises de la région.

En conclusion, je veux dire que ce modèle est transposable. On travaille, en fait, dans la région, pour mettre en place ce cluster avec 4 grands piliers :

- ✓ Un pilier **innovation**, représenté déjà par une partie du travail dans le Pôle Véhicule du Futur (PVF).
- ✓ Une partie **excellence industrielle** déjà représentée en partie par ce qui est fait à PERFOEST.
- ✓ Une partie de **diversification** : quels sont les métiers d'avenir ? Quelles sont les activités d'avenir ? Comment et vers où on s'oriente ?
- ✓ La **formation** : comment coordonner déjà toutes les initiatives de formation et comment les rendre lisibles et accessibles à des petites entreprises qui ont du mal à comprendre tout le dispositif. Parfois, des éléments de formation manquent : comment les compléter ?

► Le cluster automobile à Vigo : présentation Powerpoint



Les éléments distinctifs de la région

Une masse critique importante :

- PSA Vigo est le plus important centre de production automobile d'Espagne (547 000 véhicules fabriqués en 2007).
- 91 fournisseurs de composants sur plus de 100 sites de production
- 17% de la production automobile Espagnole
- 21 000 emplois directs (12% de l'emploi industriel de la Galice) et 9 000 emplois indirects



PSA PEUGEOT CITROËN
Site de Sochaux

Les éléments distinctifs de la région

Proximité des fabricants automobiles



PSA PEUGEOT CITROËN
Site de Sochaux

Les axes de travail du Cluster

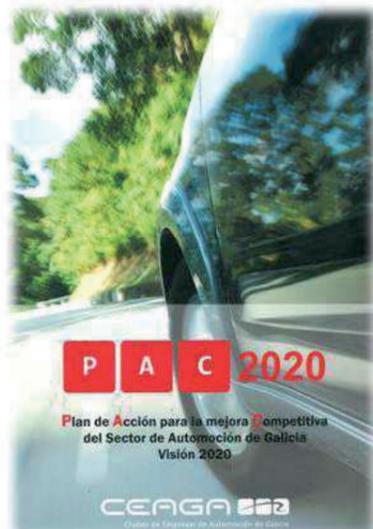
Au départ, des entreprises...

...qui cherchent des synergies pour améliorer leur compétitivité et résister dans un contexte toujours plus concurrentiel.

Les principaux axes de travail du cluster sont :

- L'élaboration d'un Plan Stratégique
- L'innovation process et produit
- La Formation
- Le Lean
- La mise en place d'achats mutualisés

Le plan stratégique



30 projets stratégiques
10 domaines d'actions :

- Efficacité Industrielle
- Innovation
- Recherche et Développement
- Internationalisation
- Chaîne de valeur
- Financement
- Personnel
- Environnement
- Communication et Image
- Leadership et management

Plus de 100 professionnels du secteur ont participé à la définition de ce plan d'action stratégique.

L'innovation produit et process

Un Centre Technologique avec :

320 collaborateurs (79% d'ingénieurs)

Investissement de 33,5 millions €

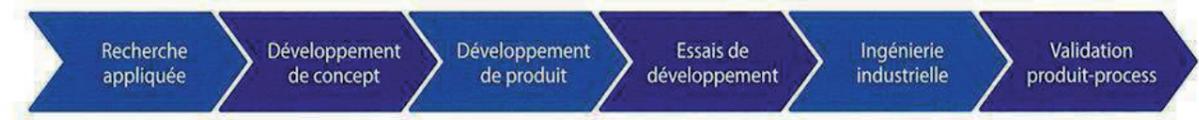
Un bâtiment dédié de 17 000 m²

18 millions de CA en 2011



L'innovation produit et process

Projets intégraux : de la définition fonctionnelle à la vie série...



Véhicule et système

Caisse en blanc
Ouvrants
Equipements intérieurs et extérieurs
Composants moteur
Systèmes électriques
Systèmes électroniques
Système de sécurité



La Formation

Création de l'Université Coopérative du Cluster en 2010

- Deux axes majeurs :
 - Construction d'un catalogue de formation (révisé chaque année)
 - Programme de Gestion et Développement de Nouveaux Projets
- Travail en réseau :
 - Collaboration avec l'Université de Vigo et NCG Business School
 - Partenariat avec MIT (Massachusetts Institute of Tech)
 - Intégré dans l'European Foundation for Management Development (EFMD)

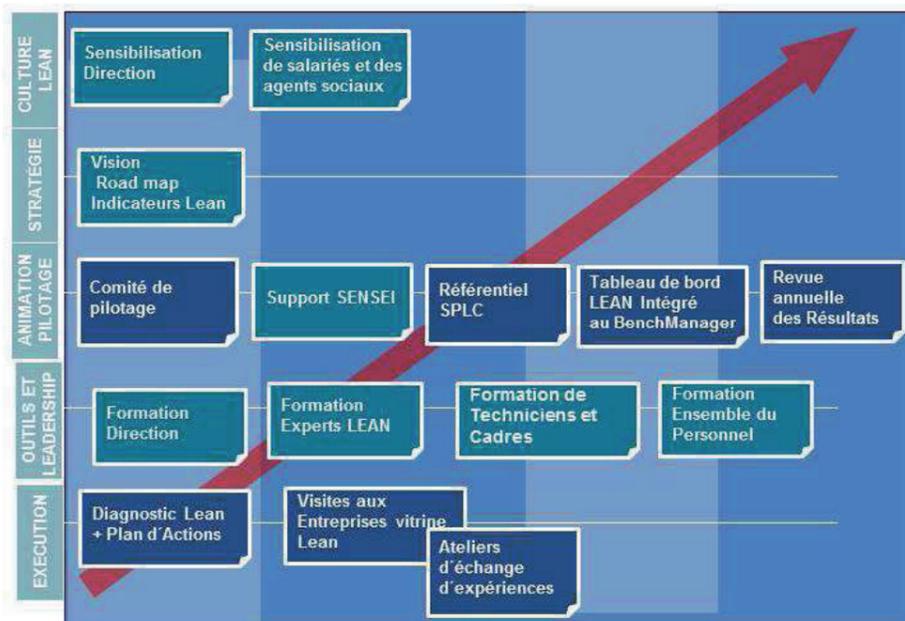
Mutualisation des achats

Négociation groupée => Effet volume => Réduction des coûts

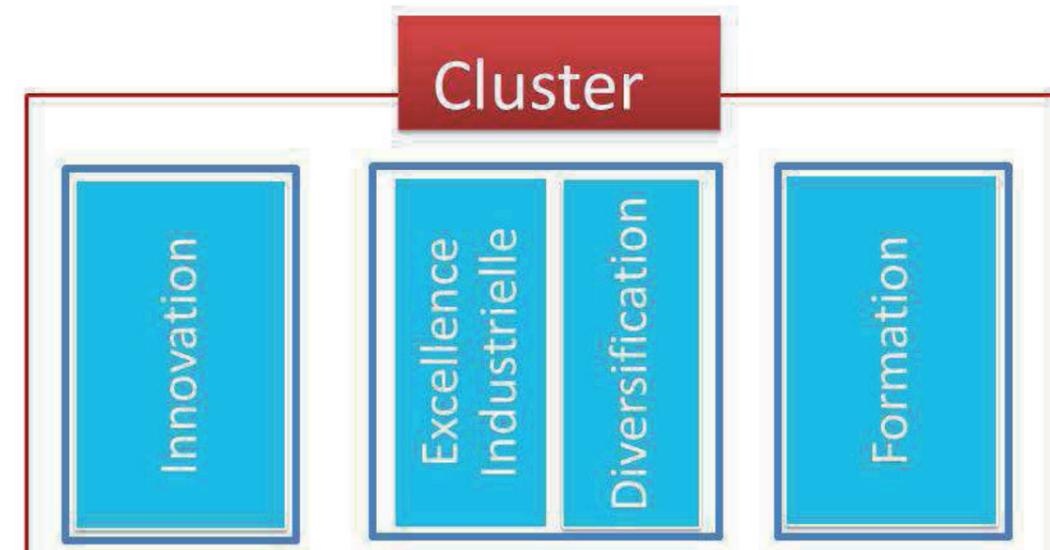
Exemples :

- L'énergie
- La téléphonie fixe et mobile
- La logistique
- Les frais de déplacement, la papeterie...

Le Lean



Un modèle transposable





LE DÉBAT

Le débat - Le débat

LE DÉBAT

Pierre LAMARD

Président du Conseil de développement du Pays de Montbéliard

Javier VARELA,

Directeur du site de Peugeot Citroën Sochaux

Pierre BELORGEY

Membre du Codev

Louis DEROIN

Président de la CGPME

Henri-Francis DUFOUR

Vice-président de PMA en charge de l'enseignement supérieur,
recherche et formation et Maire de Vieux-Charmont



► Débat (suite à l'intervention de Javier VARELA)

Pierre LAMARD

De votre présentation, Monsieur le Directeur, j'ai retenu plusieurs choses : Culture de la coopération, échange, l'innovation comme leitmotiv, transversalité avec le système de formation et de recherche de développement. Au-delà des structures, il y a véritablement de forts liens organiques qui se créent, sous l'acceptation d'une gouvernance globale. On peut réfléchir sur ce sujet, mais j'ai d'emblée une première question. Où sont, dans ce système, les collectivités territoriales ? Y a-t-il vis-à-vis des décideurs administratifs ou politiques locaux, des liens et comment cela s'opère-t-il dans leurs relations ?

Javier VARELA

Effectivement, les collectivités sont présentes et fondamentalement, il y a des membres du gouvernement de la région de la Galice qui fonctionne en autonomie, gérée par un président. Il y a l'administration centrale, beaucoup moins présente, si ce n'est pour financer certains programmes et pour être informée. La région est beaucoup plus présente, plus pour soutenir que pour gouverner. Il y a des cessions d'information et bien sûr des instances de veille. Fondamentalement, il s'agit de recevoir de l'information, partager des orientations et être d'accord sur la voie donnée, mais au niveau gouvernance, il n'y a pas une participation directe du gouvernement de la région. Par contre, il y a une présence très importante dans les orientations, les financements, les soutiens. Par exemple, Vigo vient de lancer la Berlingo électrique : Le gouvernement a financé une étiquette qui sera mise dans cette voiture stipulant la fabrication de ce véhicule en Galice. Cela a été fait en faveur du site de Vigo, mais aussi pour les fournisseurs qui s'installent autour pour fabriquer les composants spécifiques. Il y a d'autres aides, mais pour finir, on parle de fondation sous tutelle du gouvernement de Galice, présent au point que si un jour, il y avait dissolution de cette fondation, les actifs iraient au gouvernement de la Galice.

Pierre BELORGEY – Membre du Codev

Je voudrais remercier Monsieur VARELA pour cette présentation effectivement intéressante et qui peut donner certaines idées.

En tant qu'ancien président du Codev, je voudrais rappeler qu'en 2008, nous avons fait un forum sur la filière automobile, qui ressemblait en fait à celui d'aujourd'hui et nous avons fait onze propositions. La onzième proposition, intitulée taille critique, complémentarité et mutualisation, avait rigoureusement le même objectif que celui présenté par Monsieur VARELA pour son cluster. Nous avons recherché une structure d'accueil pour mettre en place cette proposition. Nous pensions à PERFOEST, mais pour différentes raisons, PERFOEST n'avait pas les moyens de lancer cette structure.

Ce que j'ai retenu dans la présentation de Monsieur VARELA, c'est qu'il y avait dans le cluster, 14 personnes, pour un budget de 2.3 Millions euros. Si je divise 2.3 Millions € par 100 entreprises qui composent le cluster, on arriverait à 23 000 €. J'imagine que ces 100 entreprises ne peuvent pas financer à ce montant : Comment peut-on assurer ce financement de 14 personnes et des 2.3 Millions d'euros que cela représente, d'une part, quel est le montant financé par les 100 entreprises et d'autre part, quelles sont les autres sources de financement ?

Javier VARELA :

Les 14 personnes dont vous parlez, sont 1 Directeur général pour le cluster, et un responsable de chacun des domaines identifiés dans le plan stratégique, qui a changé par rapport au début. Le budget 2011 a été financé fondamentalement par des fonds publics. Bien évidemment, une petite entreprise ne peut pas payer 23 000€ car c'est pour elle un chiffre conséquent. Il y a donc un apport très important de fonds publics, notamment de la région de Galice et de l'administration centrale. Ensuite, il y a l'accès à des fonds FEDER et à d'autres fonds européens surtout au début, car ceci est plus restreint actuellement, et le financement reste donc plutôt un financement local.

Louis DEROIN – Président de la CGPME

D'après vous, compte tenu du contexte local du Nord Franche-Comté, quelle est la bonne articulation en fonction de nos spécificités locales pour copier et lancer la même initiative qui a fait preuve de son succès sur Vigo, au niveau des acteurs et au niveau de la structure ?

Javier VARELA :

Il ne faut pas copier à la lettre des choses d'ailleurs, mais être suffisamment intelligent pour prendre ce qui est intéressant et l'adapter aux circonstances de chaque région ou situation. Ici, il n'y a pas à 30 kilomètres, un fournisseur low-cost, comme on a au Portugal, limitrophe à Vigo, ou bien on n'a pas les mêmes conditions d'accès à des fonds européens comme en Galice, il y a 20 ans.

Les points intéressants à reprendre sont les 4 piliers que j'évoquais en conclusion. La première chose est de bien poser ses piliers et les mettre au bon niveau. La piste de mutualisation c'est tout à fait du sens commun. La difficulté c'est comment la mettre en place et comment créer ces cultures de coopération et comment les impulser.

Déjà, il faut une implication du donneur d'ordre. C'est le cas de PSA, qui a tout intérêt que ses fournisseurs améliorent leur compétitivité et qu'ils continuent à exister et à croître. C'est un élément important.

L'autre point, est que les institutions et instances gouvernementales soient impliquées. C'est le cas. Il y a une énorme implication aussi bien de la région que de l'agglomération. Ici, il faut jongler avec deux Régions : Franche-Comté et Alsace.. Il y a également l'Etat qui doit être aussi dans cette même orientation : c'est le cas.

Ensuite, il faut profiter de certaines structures déjà existantes. Je pense à l'innovation, pour lesquels nous avons des échanges avec Georges LAMMOGLIA (Président du pôle Véhicule du Futur), et d'autres acteurs. Pour la partie formation, il faut créer un catalogue.

Le dernier point et le plus important est le fournisseur en soi. Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui tous les fournisseurs soient bien conscients des avantages que l'on peut obtenir en faisant tout cela. Mais il va falloir qu'on les écoute et qu'ils puissent s'exprimer. Je vous rassure, on a écouté pas mal d'entre eux, mais il faut qu'ils soient impliqués encore d'avantage car je crois que c'est un facteur de réussite très important. Cette culture coopération peut venir précisément de cette implication importante et forte des fournisseurs.

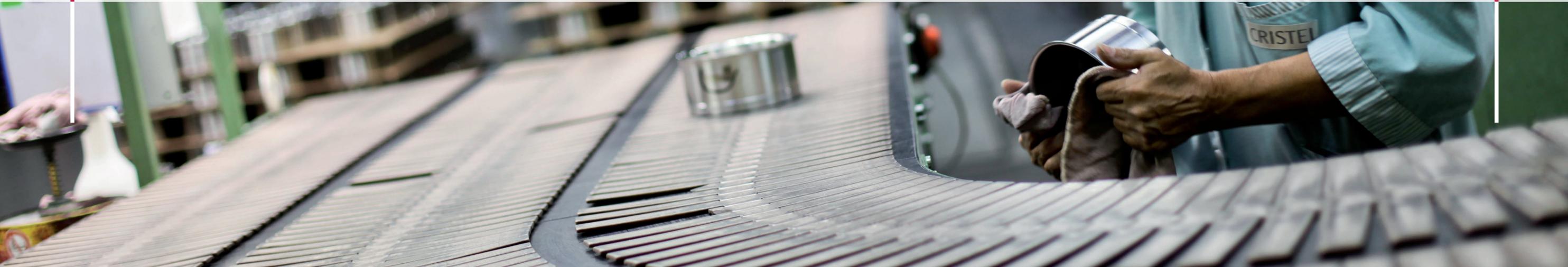
Henri-Francis DUFOUR, Vice-président de PMA en charge de l'enseignement supérieur, recherche et formation

Dans votre cluster, la formation est un pilier très important. Quels sont les rapports, les liens avec l'université et les laboratoires publics ?

Javier VARELA

Les liens avec l'université, dans le cadre de Vigo, sont de deux types :

- Le premier, ce sont des formations spécifiques créées à l'intérieur de l'université pour l'automobile, dont le plus important est un « Master Automobile » adressé à des ingénieurs et aussi à des professionnels en activité dans les différentes entreprises. Ce master qui en est déjà à sa septième promotion, permet une mise en situation réelle dans les entreprises.
- Le second, c'est aussi offrir aux étudiants, la possibilité de faire des travaux avec les différentes entreprises. J'ai un problème de maintenance avec une de mes installations, un ilot robotisé, je peux m'accorder avec l'université pour avoir un ou plusieurs étudiants intéressés pour faire un grand projet dans le cadre de leur formation et venir étudier mon installation pour proposer des améliorations. C'est un double gain : L'un apprend et l'autre profite des connaissances et compétences, même si c'est un jeune ingénieur en formation, c'est tout à fait riche en apport. Je vous ai cité le principal, mais il y en a d'autres.



PARTIE 2

Partie 2 - Partie 2

PARTIE 2

Emmanuel BRUGGER, Membre du Conseil de Développement
Rapporteur de la Commission Economie de la Connaissance
Directeur de la société CRISTEL

Nos PME/PMI face au défi de l'Innovation

Emmanuel BRUGGER

Membre du Conseil de Développement
Rapporteur de la Commission Economie de la Connaissance
Directeur de la société CRISTEL



- ✓ Trophée des entrepreneurs en 1998,
- ✓ Label national de la performance commerciale en 1999,
- ✓ 12^{ème} au top 20 des entreprises d'avenir par le magazine l'entreprise en 1999,
- ✓ Grand prix de l'entrepreneur en 2000,
- ✓ 40^{ème} au top des 100 plus belles entreprises de France en 2001,
- ✓ Grand prix de la performance industrielle par les echos en 2001,
- ✓ 30^{ème} au top des 100 plus belles entreprises de France en 2002,
- ✓ 31^{ème} au top des 100 plus belles entreprises de France en 2003,



► Rapporteur de la Commission Economie de la Connaissance

Nous avons travaillé en équipe pendant plus d'un an pour trouver des solutions afin d'inciter les entreprises à innover, avec comme but d'assurer leur pérennité et d'assurer in fine le développement de l'emploi sur le bassin qui nous intéresse.

Le thème qui nous a préoccupés est la recherche publique et les entreprises, notamment de réfléchir à comment rapprocher les universités, les laboratoires et les PME. Autour du thème de l'innovation, il s'agissait de répondre à quel rôle pour Pays de Montbéliard Agglomération, dans l'incitation, l'accompagnement à l'innovation économique des TPE / TPI – PME / PMI du Pays de Montbéliard.

L'innovation et les entreprises :

Un constat. Le paradoxe nécessité / accessibilité est diversement perçu par les entreprises. On se rend compte que les PME sont surtout axées sur l'urgent et l'immédiat et ne consacrent pas assez de temps à prendre du recul pour voir ce qui fera leur chiffre et leur développement de demain. Malheureusement, certaines en meurent, puisque par manque d'anticipation, elles se retrouvent à un moment donné sans alternative.

On constate un déséquilibre flagrant en dépenses de R & D, puisque 89 % des TPE / PME < 500 salariés ont dépensé 29 % des dépenses totales de R & D et 1% des entreprises, les plus grandes, a dépensé 41 % des dépenses en R & D. Il y a donc un vrai clivage entre les petites et les grandes entreprises.

Le financement :

89 % des TPE / PME ont obtenu 26 % des financements et les plus grosses entreprises ont obtenu 45% des financements publics. La raison est que les grandes entreprises sont organisées pour pouvoir aller chercher les aides publiques alors que les PME pensent que c'est compliqué, long et de toute façon que ce n'est pas pour elles. Il y a sans doute une vérité à refaire dans ce domaine.

Les paradoxes sont donc la limite des ressources comme une voie sans issue pour les entreprises. La démarche des dossiers, les aides semblent inaccessibles. Le crédit d'impôt-recherche semble être complexe, ainsi que la nécessité d'une R & D collaborative pour en permettre le financement, ce qui est une réalité.

La méconnaissance des opportunités locales, pourtant une chance très importante :

Une PME fait bien, ce qu'elle doit faire tous les jours. Le problème est qu'elle oublie d'aller à des rencontres, des salons ou des choses essentielles pour connaître les opportunités locales, particulièrement en terme de laboratoire car on a un tissu formidable sur le secteur. Malheureusement peu d'entreprises ont connaissance de ce tissu.

Un chef d'entreprise qui a une idée en tête préfère « mourir avec cette idée », que d'avoir potentiellement le risque qu'un autre l'exploite à sa place. Il faut que l'on trouve des solutions pour le rassurer et l'accompagner aussi en prenant soin de l'intérêt propre de l'entreprise.

La recherche publique et les laboratoires :

Ils sont très denses sur le secteur. On a une chance absolument inouïe, avec des laboratoires comme FEMTO, l'IRTES, le LERMPS, RECITS, EDIM, etc. C'est une pléiade qui s'adapte aux besoins de chaque entreprise. Malheureusement,

ces laboratoires ne sont pas connus par les PME. Ces laboratoires sont adossés à un enseignement supérieur par le biais des UFC, UFR, de l'UTBM, des IUT et du CNAM. Là aussi, il y a une distance entre les universités et les PME, qui aujourd'hui, ne favorise pas les rapprochements, car c'est au travers de ces rapprochements que les PME peuvent puiser les ressources dont elles auraient besoin pour pouvoir innover et aller de l'avant.

Le soutien à l'innovation :

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, PMA a injecté un budget à hauteur de 447 300 € en 2011. Même s'il y a une tendance à la baisse, ce chiffre est particulièrement élevé et témoigne d'une vraie préoccupation pour PMA. Ce soutien est orienté au travers de 7 laboratoires de recherche qui représentent 70 % du budget. Un appui vers les formations supérieures pour les 30 % restants et une réelle volonté de PMA de soutenir ces laboratoires, de les développer et de les faire connaître d'où la raison de notre présence.

PMA participe également au Fonds Régional pour la participation dans le fond régional à l'innovation ciblée sur le Pôle Véhicule du Futur, les plateformes nouveaux produits pour les mobilités du futur, Numérica, Centre d'Etude et de Modélisation de la Boucle d'Air (CEMBA). PMA injecte également des investissements dans le foncier et l'immobilier ce qui permet à certains laboratoires de s'implanter et se développer sur le secteur au travers de ce soutien.

Les principaux dispositifs d'aides financières :

- ✓ Le crédit d'impôt recherche, loin d'être une usine à gaz, et j'en témoigne puisque CRISTEL en bénéficie de manière significative.
- ✓ Le fond régional d'innovation, les chèques innovation, aides à l'innovation OSEO, tout une pléiade de dispositifs à la disposition des TPE – PME, qu'elles ne vont malheureusement pas chercher par manque d'information ou par peur de la complexité des informations ou dossiers qu'il faudra fournir.
- ✓ Le recrutement de chercheurs en entreprise : Les petites entreprises n'ont pas les moyens internes pour consacrer du temps humain à l'innovation. La solution se trouve en partenariat avec les laboratoires, au travers de thèses CIFRE, de doctorants et des projets collaboratifs sur des pôles de compétitivité.
- ✓ Des projets européens.

Les propositions formulées par la commission Economie de la connaissance :

- ✓ PMA doit maintenir sa présence auprès des laboratoires de recherches, présence indispensable pour les soutenir, les faire vivre et pour qu'ils puissent à leurs tours tendre la main aux petites entreprises en vue de favoriser et inciter ce développement et cette innovation.
- ✓ Il faut veiller à accompagner les initiatives et dispositifs en matière d'innovation au travers des plateformes technologiques et du fond régional d'innovation, qui est à notre sens, une des solutions absolument indispensable.
- ✓ PMA doit proposer un point de contact : devant la multiplicité des aides, la diversité des laboratoires, les entreprises sont perdues. Aujourd'hui, une PME qui veut innover, ne sait pas où s'adresser. L'intérêt d'avoir un point de contact, au sein de PMA, serait d'avoir un numéro où une personne qui saura orienter la PME en fonction du projet qu'elle veut déployer et en fonction des ressources qu'elle est prête à mettre à disposition. C'est ce que l'on appelle, un "Monsieur ou une Madame Innovation".
- ✓ Garantir la confidentialité : c'est un point primordial pour que les entreprises ne se sentent pas flouées et ne risquent pas d'imaginer que leur projet puisse partir ailleurs.
- ✓ Mener des actions pour faciliter la démarche à l'innovation.
 - ▶ Proposer ou se rapprocher d'événements pour communiquer et faire connaître les solutions au travers des réseaux existants.
 - ▶ Développer la culture de l'innovation, valoriser le passé, le présent et l'avenir.
 - ▶ Cibler les entrepreneurs, les chefs d'entreprises, les lycées, l'enseignement supérieur, le grand public. Tout le monde doit être concerné. Ce n'est pas uniquement une question de TPE, de laboratoire ou d'université. Chacun doit s'impliquer dans cette démarche.

Les quatre leviers :

- ✓ Mieux se connaître ;
- ✓ Mieux identifier et valoriser les aides et structures d'appui ;
- ✓ Créer un point de contact agglomération ;
- ✓ Une politique de développement économique qui s'appuie sur l'innovation.

PARTIE 3

Partie 3 - Partie 3

PARTIE 3

Martial BOURQUIN,
Sénateur du Doubs,
Maire d'Audincourt (25 400),
Vice-Président de Pays de Montbéliard Agglomération

Diagnostic national et stratégie de réindustrialisation

Martial BOURQUIN

Sénateur du Doubs,
Maire d'Audincourt (25 400),
Vice-Président de Pays de Montbéliard Agglomération



- ✓ Président du groupe d'études sur l'industrie au Sénat
- ✓ chargé d'une mission sur Les Relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants dans le domaine de l'industrie



Martial BOURQUIN

► Président du groupe d'études sur l'industrie, au Sénat

Je ferai part de quelques réflexions inhérentes à une mission sénatoriale qui m'avait été confiée et que j'ai eu l'honneur de présider. Cette mission portait sur le thème de la désindustrialisation qui touchait la France et qui se fait toujours sentir actuellement et ce, de manière encore plus cruciale. Je mettrai surtout en exergue quelques points-clés qui doivent nous interpeler et qui méritent des solutions cohérentes et réfléchies afin d'inverser la situation.

La France n'est plus une grande nation industrielle : un constat, des causes.

✓ La France a été un grand pays industrialisé. Connaissant, à l'instar du Royaume-Uni tout d'abord puis de nombreuses autres nations occidentales, la Révolution industrielle du XIX^e siècle ; elle a su développer une industrie puissante et conquérante durant ce siècle et celui qui a suivi.

Cependant, à l'aube du XXI^e siècle, l'industrie française est en net recul puisque ce secteur ne représente plus que 14 % de notre PIB national. C'est bien loin de la moyenne européenne qui se situe à 22 % et davantage encore de l'Allemagne où ce secteur représente 30 % du PIB.

Autre chiffre tout aussi éloquent : la perte durant les cinq dernières années de 500 000 emplois industriels dans notre pays.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette désindustrialisation.

✓ L'idéologie qui avait progressivement conquis de nombreux économistes : **l'idéologie post-industrielle**. On pensait que la fermeture d'usines faisait partie de l'évolution logique de la société ; les services devaient prendre le relais. L'industrie apparaissait alors comme une image appartenant au passé. La hausse du chômage à cette époque avait une cause conjoncturelle : ce chômage ne devait pas durer puisqu'il était lié au passage d'une société industrielle à une société post-industrielle liée aux services. La grande crise de 2008/2009 a mis en lumière un certain nombre de réalités : le chômage n'était pas lié à des causes conjoncturelles mais davantage structurelles. Ainsi, les Etats qui étaient le moins touchés, étaient ceux qui possédaient un socle industriel puissant. Les autres connaissent de graves problèmes, ils ne peuvent regarder l'avenir sereinement et le préparer.

Pour preuve, le chômage important que nous connaissons aujourd'hui peut être directement imputé, à plus ou moins grande échelle, à la disparition de certains secteurs industriels clefs comme la machine-outil. Lorsque l'on visite des entreprises appartenant à diverses filières industrielles, l'activité de la machine-outil est quasiment résiduelle même si elle est en train de renaître alors que l'Allemagne, l'Italie ont opté pour une stratégie industrielle de maintien et de développement de la machine-outil. Cette stratégie s'est avérée essentielle dans la préservation de leur socle industriel.

✓ **Le retard de clusterisation de nos territoires** est également à souligner. Ce thème a largement été débattu précédemment. Il faut savoir que lorsque je me suis rendu dans le land du Bade Wurtemberg dans le cadre de ma mission j'ai pu me rendre compte de l'organisation industrielle allemande. Il est vrai que l'industrie allemande fascine, elle en est presque insolente par ses résultats. Elle possède d'immenses atouts qui ne peuvent nous laisser indifférents sans pour autant se laisser aveugler au point de ne pas remarquer ses faiblesses. Or, un des points forts de l'industrie allemande est ce lien organique qui existe entre l'université, la recherche publique et privée, et les entreprises qui fonctionnent qu'elles que soient leur taille avec cette volonté d'avoir une mutualisation systématique dans tous les domaines. Cette mise à niveau, nous devons être en mesure de la réaliser. Ce pays Outre-Rhin n'est pas le seul à avoir adopté cette organisation. En Italie par exemple, les districts italiens fonctionnent également avec une grande mutualisation. Ainsi, les petites et moyennes entreprises, voire les très petites entreprises, italiennes se

sont alliées afin de pouvoir recruter les meilleurs designers européens. L'industrie textile est donc restée sur le sol national, elle n'a pas complètement déménagé dans les pays low-cost et l'Italie demeure donc une référence en ce qui concerne l'industrie textile.

✓ Enfin, la nécessité d'une relance pour retrouver la croissance s'affirme de manière impérieuse. Elle est largement abordée de nos jours dans le débat public. Cette croissance doit être durable, riche en emplois. Ceux qui prônent l'austérité, prônent alors la croissance zéro qui se traduira fatalement par des usines en difficultés et un chômage endémique. Nous avons besoin de croissance et celle-ci doit être voulue et réfléchie à l'échelle européenne. L'Union européenne doit réagir sur ces questions. Sans croissance, il est chimérique d'envisager une politique industrielle dynamique.

Les PME : des entreprises d'avenir qui doivent être soutenues.

Le problème de financement pour ces petites et moyennes entreprises est récurrent et mérite de devenir une grande priorité nationale. Le gouvernement Ayrault l'a parfaitement intégré et a ainsi mis en place des outils au service de ces PME afin de leur permettre d'investir et donc de se développer.

✓ La mise en place de la BPI (Banque Publique d'Investissement) est une première réponse apportée à ce problème de financement. En effet, La BPI est le résultat de la fusion entre OSEO et la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC). Elle aura une capacité d'intervention de plus de 30 Milliards en prêts et en capital. Elle devra en priorité soutenir les petites et moyennes entreprises qui ont aujourd'hui du mal à accéder au crédit. Les difficultés à financer leurs projets sont unanimement reconnues par tous les dirigeants de PME.

✓ Le crédit inter-entreprises est estimé à 600 Milliards d'euros soit 4 à 5 fois que le crédit à court terme. Il s'agit de mieux exploiter cette ressource financière au profit des PME. Dans ce cadre, une autre piste est envisagée : l'amélioration des délais de paiement. Ceux-ci font l'objet d'une mission sur laquelle je travaille et qui doit permettre le paiement dans les délais légaux de ces PME. La France fait en effet figure d'exception en Europe puisqu'elle se distingue par des délais anormalement élevés ainsi que par la persistance de relations dégradées entre entreprises françaises. Cette mission a comme objectif de remédier à la crise de financement de ces PME-TPE.

Trois autres points doivent également être améliorés : montée en gamme ; diversification et formation.

✓ Notre industrie, mis à part quelques fleurons comme le luxe, les hautes technologies avec l'aéronautique ..., s'est située dans la moyenne gamme. Or, elle est aujourd'hui fortement concurrencée par l'industrie low-cost, par les pays émergents. Une montée en gamme devient nécessaire. Si celle-ci ne s'opère pas, nous serons inévitablement victime d'un dumping. Les prix sont en effet tirés vers le bas par les pays à faible coût de main d'œuvre. La moyenne gamme sera tellement concurrencée, à des prix tellement bas que l'on ne peut pas faire le poids. La solution apparaît alors clairement : la montée en gamme. Plus on monte en gamme, plus les produits sont recherchés, moins on est concurrencé par des produits bas prix. Cette question est fondamentale car l'industrie française ne pourra se développer qu'à travers des produits de qualité. PSA Peugeot Citroën a fait de cette montée en gamme une priorité et il faut encourager ces initiatives.

✓ Ensuite, la question de la diversification se pose. Dans son exposé, Javier Varela a très justement insisté sur l'obligation d'avoir une pluralité de fournisseurs et également une pluralité de clients. Lorsque ces écosystèmes productifs sont mis en place, il existe une volonté d'avoir des fournisseurs fidèles travaillant en étroite relation. C'est le cas en Allemagne dans le Bade-Wurtemberg. Je vous donne l'exemple de cet ingénieur qui travaillait dans l'entreprise Bosch. Il a décidé de créer sa propre entreprise qui compte 7 salariés. Le PDG de la grande entreprise nous a confié qu'il considère cette TPE comme « une future grande », d'où son soutien infaillible. La volonté qu'ont les grands groupes allemands d'aider les plus petites, fait partie intégrante de la culture industrielle de ce pays. Un tissu industriel cohérent et solidaire se crée : le « grand » a besoin du « petit » et inversement. Cette solidarité doit être formalisée à travers des écosystèmes productifs. L'industrie française commence à mettre en place cette pratique. Ainsi, dans le Nord, des grappes avec une quarantaine d'entreprises ont mutualisé leurs compétences. Elles se rencontrent régulièrement pour échanger et partager afin de pouvoir honorer de grosses commandes.

✓ Pour terminer mon propos, je souhaitais aborder le thème de la formation. Une main d'œuvre bien formée est une richesse incontestable ; elle confère à l'entreprise une valeur ajoutée indéniable. Le capital humain est fondamental. Pour reprendre le cas de l'Allemagne, il existe dans ce pays un système de formation en alternance qui délivre un apprentissage à tous les salariés : du bas en haut de l'échelle et ce, durant toute leur vie professionnelle.

En France, les Régions possèdent cette compétence et il me semble que celle-ci doit être renforcée.

Une nouvelle étape de la décentralisation doit selon moi être effectuée. La force de l'entreprise allemande est qu'elle entretient avec les Länder des liens étroits. Elle est territorialisée. Si l'Etat doit demeurer stratège, s'il doit donner les grandes lignes directrices et définir des priorités, les projets industriels innovants doivent être portés par les entreprises en relation avec les Régions, les Communautés d'Agglomération ou les Communautés de Communes.

La France doit redevenir une grande nation industrielle.



► **Débat**



LE DÉBAT

Pierre LAMARD

Président du Conseil de développement du Pays de Montbéliard

Jean SIGNORI

Société SJS

Martial BOURQUIN

Sénateur, Maire de la ville d'Audincourt

Diagnostic national et stratégie de réindustrialisation

Pierre LAMARD

Si vous avez lu le rapport Gallois, page 13, on parle d'un constat d'une faiblesse de solidarité industrielle et faiblesse de nos solidarités territoriales. On est bien dans cette culture de territoire que l'on cherche à promouvoir.

Jean SIGNORI – Société SJS

Nous sommes une entreprise de mécanique de 5 personnes. Je voudrais demander combien de temps cela durera, des grandes entreprises qui ont des marchés d'Etat et qui se permettent de payer les « petits », à 4 - 6 mois. Je pense qu'il faudrait que cela cesse.

D'autre part, au point de vue formation des jeunes : comment se fait-il que des jeunes de 18 - 19 ans sortent de l'école et arrivent chez nous, sans savoir tourner une rondelle. On est vraiment tombé bien bas et il faudrait savoir où l'on va.

Martial BOURQUIN

Les collectivités locales se sont mises en 3 mois aux délais de paiement de 45 jours. J'espère que c'est l'exception qui confirme la règle, car l'Etat également s'est mis aux 45 jours. S'il y a des exceptions, il faut le signaler, Monsieur le Sous-préfet fera appliquer la loi. On s'est doté de quelques mesures et d'une rigueur, ce qui a abouti au paiement à 45 jours.

Sur la formation, la CGPME que j'ai rencontrée il y a 10 jours nous disait que la formation sur le lieu de travail est absolument indispensable et que rien ne la remplacera. Que l'on ait un bon niveau général, c'est important car souvent les services ont attiré la main d'œuvre et l'industrie n'a pas su garder les meilleurs. Faisons en sorte qu'ensuite, ils soient en situation de travail pour savoir ce qu'est une entreprise et son environnement.

Dernière chose : quand il y a des demandes de stages, il est important que les entreprises accueillent les jeunes qui sont en formation industrielle. C'est très difficile car des jeunes sont attirés par l'industrie, mais ils ont du mal à trouver des stages qui sont tellement importants pour leur cursus.



PARTIE 4

Partie 4 - Partie 4

PARTIE 4

Gérard BAILLY,
Vice-Président de Pays de Montbéliard Agglomération
1^{er} adjoint mairie d'Audincourt
PDG de la SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (PMIE)

Quelle organisation de la filière sur notre territoire ?

Gérard BAILLY

Vice-Président de Pays de Montbéliard Agglomération
en charge de l'économie et de l'Emploi





Gérard BAILLY

► Vice-président Développement Économique et Emploi.

En complément de ce qui vient d'être évoqué, j'ai eu la chance d'aller à la fin de l'été à Vigo, en Espagne, en compagnie de Monsieur le Sous-préfet et le président du Pôle Véhicule du Futur.

Quand le nouveau directeur du centre de Sochaux est arrivé dans le Pays de Montbéliard, il nous a interrogés sur son intention d'organiser la filière automobile et si l'Agglomération, la Région portait intérêt à la demande.

Je rappelle que l'Agglomération possède des compétences en matière économique et qu'évidemment, notre souci principal est la situation des PME dans le Pays de Montbéliard. Il y a les grands donneurs d'ordre, Faurecia, PSA, mais le tissu économique repose en grande partie sur les petites et moyennes entreprises.

Cette organisation dépasserait les limites géographiques du Pays de Montbéliard : ce serait une mutualisation Alsace / Franche-Comté.

L'idée pour nous, Agglomération, d'unir les entreprises qui travaillent pour l'industrie automobile, est quelque chose de capital. La structuration de la filière automobile est donc fondamentale.

Le cluster est en train de se créer. J'ai participé au niveau de la Région avec Denis SOMMER, vice-président en charge de l'économie, à plusieurs rencontres avec la direction de PSA, du Pôle du Véhicule du Futur et de Monsieur le Sous-préfet. S'il n'y a pas de volonté forte des donneurs d'ordre, PSA et FAURECIA, s'il n'y a pas une volonté forte des industriels, nous n'avons aucune chance de réussir cette mutualisation et d'engager cette force nouvelle autour de la filière automobile. Cela ne peut fonctionner qu'à cette condition.

L'idée maîtresse est de modifier le mode de fonctionnement de la filière locale et de se rapprocher d'un système productif très structuré. Le cluster aura quatre piliers : Excellence industrielle, innovation, formation, diversification avec un système plus transversal qui sera le dialogue social. Il devra contribuer à faire progresser les PME sur des thématiques auxquelles elles sont confrontées : internationalisation, diversification, process, mutualisation et réduction des coûts.

Nous essayons de fédérer notre territoire. On a déjà engagé avec une quinzaine d'entreprises, des discussions pour responsabiliser ces chefs d'entreprises qui sont les plus grosses PME de Pays de Montbéliard. Toute la filière est intéressée. La sollicitation de PSA sur cette question est un signe très positif et un nouveau défi qui nous est lancé.

L'idée essentielle est d'assurer une cohérence, d'avoir une vision commune, y compris sur la stratégie. On passe d'une organisation verticale, à une organisation tout à fait horizontale. Surtout, on relie toute la chaîne de l'UTBM à la Recherche et Développement, Public et Privé, Production, Formation et Innovation. Nous avons aussi voulu associer les partenaires sociaux à cette démarche car les syndicats ont un rôle important à jouer.

Le rôle premier des donneurs d'ordre, doit être de partager, et donner l'information aux PME : pour exemple, PSA et FAURECIA dans le cadre de leur stratégie pour de nouveaux véhicules doivent donner les informations nécessaires concernant les outils technologiques. Le rapport avec le service achat du grand groupe est quelque chose de capital car si l'on n'aide pas les PME à acquérir la compétence, si l'on ne lui permet pas d'accéder à la recherche en lui donnant l'information, sur la vision de l'avenir concernant les modèles, la stratégie, ce sera très difficile pour les PME, d'anticiper. Souvent elles sont mises devant le fait accompli, lors de la commande. Il faut anticiper pour que ces PME puissent répondre aux besoins du donneur d'ordre.

Pour terminer cette petite introduction, je veux dire que notre Pays de Montbéliard Agglomération multiplie dans le cadre de sa stratégie économique les initiatives et les interventions pour faciliter la création de cette filière.

En voici quelques exemples :

1. Le centre de formation dédiée aux métiers de l'automobile et des mobilités nouvelles est installé aujourd'hui à PCI dans les locaux de la société d'économie mixte.
2. Au salon mondial de l'Automobile, l'Agglomération a participé en regroupant et en travaillant avec des PME locales. 15 équipementiers sont venus avec l'Agglomération et ont pu faire des affaires, inviter leurs clients sur le stand de l'Agglomération. Ceci leur a permis de réaliser des actions, de valoriser leurs savoir-faire. Nous cherchons donc à faire ces grappes d'entreprises, pour être plus forts et plus efficaces pour l'avenir.
3. Le 13, 14 et 15 septembre 2013, à l'Axone, il y aura un salon des véhicules innovants. Notre objectif est d'agglomérer tout le tissu économique ainsi que l'UTBM, avec son département Ergonomie, Design – à ce salon, pour montrer et mettre en valeur notre territoire en terme de compétence, d'innovation, de savoir-faire, d'ingénierie mécanique (EDIM), de Recherche.

Pour conclure, le cluster est en marche. Rendez-vous le 13 septembre 2013 pour faire le point de la situation car il faut concrétiser toute cette démarche.

Pierre LAMARD

Je remercie Gérard BAILLY pour cette intervention au cours de laquelle il a parlé de transversalité entre les structures. Il y a du volontarisme des structures existantes et tout cela demande du liant et du lien. Il faut des lieux de rencontres, je pense aux plateformes technologiques, notamment. Il faut de l'organisation. On a le « hard », mais c'est aussi le « soft » qu'il faut organiser. Une culture territoriale ne se met pas en place en deux jours.

Avant de donner la parole à Monsieur le Ministre, je voudrais citer un économiste, pour réflexion.

Cet économiste est John Maynard Keynes. Il a dit la chose suivante : « la difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes ».

Je vous demande de réfléchir à cela et cède la parole à Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie, Pierre MOSCOVICI.



Conclusion

CONCLUSION
Conclusion - Conclusion

CONCLUSION

Pierre MOSCOVICI
Ministre de l'Économie et des Finances

Pierre MOSCOVICI

Ministre de l'Économie et des Finances



- ✓ Président de Pays de Montbéliard Agglomération du 12 avril 2008 au 29 juin 2012
- ✓ Député de la quatrième circonscription du Doubs du 20 juin 2007 au 21 juillet 2012
- ✓ Ministre chargé des Affaires européennes du 4 juin 1997 au 6 mai 2002

Pierre MOSCOVICI

► Ministre de l'Économie et des Finances

Il est à présent temps de conclure ces riches et passionnants échanges que nous venons d'avoir, tous ensemble, sur ce beau thème proposé par le Conseil de développement de Pays de Montbéliard Agglomération : « le Pays de Montbéliard face à la mondialisation : atouts et enjeux ». C'est un thème passionnant et je ne doute pas que nous aurions pu continuer à en discuter pendant encore un long moment. Je note d'ailleurs que vous êtes venus particulièrement nombreux aujourd'hui, et la salle du Conseil peine à vous accueillir tous. Nous avons là, il me semble, un record de fréquentation dont je me réjouis particulièrement.

Je tiens d'emblée à vous faire part de ma satisfaction concernant la qualité de cette rencontre-débat. Nos échanges et les points de vue exprimés aujourd'hui ont été riches et constructifs. Ils fournissent une synthèse tout à fait instructive sur le positionnement du Pays de Montbéliard dans l'économie locale, nationale, et mondiale. Aussi, je veux remercier les différents intervenants, qui ont chacun contribué à faire vivre nos échanges, en apportant un point de vue éclairant sur des thèmes complémentaires. Puisqu'il me revient de conclure, je remercie Jacques HELIAS, mon ami et successeur à la Présidence de cette belle Agglomération du Pays de Montbéliard, pour son accueil et son mot d'introduction. Je salue Pierre LAMARD, président du Codev, et je souligne la qualité de son travail.

Merci également à Javier Varela qui a dû nous quitter avant la fin de cette réunion et dont la présentation de son expérience au cœur du cluster de Vigo a été tout à fait instructive. Il en est de même pour l'intervention d'Emmanuel Brugger, directeur de Cristel et membre du Codev, qui nous a présenté avec talent la synthèse de l'excellente contribution du Codev : « Nos PME/PMI face au défi de l'innovation ». Je salue également mon ami Martial Bourquin - comme vous le savez Sénateur-Maire d'Audincourt - venu aujourd'hui nous présenter ses travaux réalisés dans le cadre du groupe d'étude Industrie au Sénat, qu'il préside. Aussi, bravo à Gérard Bailly et Denis Sommer pour leurs interventions de qualité et leur éclairage sur la filière automobile dans le Pays de Montbéliard. Enfin et j'en termine, merci à chacune et à chacun d'entre vous pour votre écoute, votre participation, vos échanges qui ont rythmé cette rencontre.

Voilà pour ces quelques mots de remerciement que je souhaitais prononcer, au vu du succès de cette rencontre. Mais permettez-moi à présent de m'adresser à vous en tant que Ministre de l'Économie et des Finances. Il était important pour moi, symbolique aussi, d'être présent aujourd'hui, et d'échanger avec chacun de vous. Je veux vous dire en quelques mots mon action, l'action de l'ensemble du Gouvernement, l'action du Président de la République François HOLLANDE, en faveur de la compétitivité de nos entreprises. A ce titre, je veux vous présenter deux outils essentiels que nous avons portés ces dernières semaines : le Pacte de compétitivité pour la croissance et l'emploi, et la Banque Publique d'Investissement, qui est la quatrième décision de ce pacte et dont je souhaite vous dire quelques mots, plus en détails.

Le Pacte de compétitivité dans son ensemble, tout d'abord : il y a quelques semaines à présent, le rapport Gallois faisait le constat sans appel d'un manque de compétitivité de nos entreprises, d'un commerce extérieur en fort déficit et d'une industrie qui a besoin de se relever, touchée au cœur par la perte de près de 70 000 emplois industriels par an, depuis 30 ans. Forts de ce constat, nous avons cherché avec l'ensemble du Gouvernement à proposer des solutions efficaces, simples, pérennes. Nous avons voulu agir rapidement, concrètement, pour renforcer la recherche, l'innovation, la compétitivité hors coût et coût notamment à travers le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Le Premier Ministre a ainsi présenté le 6 novembre dernier le Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité, et l'Emploi. Oui, il nous est apparu essentiel, dans une vision à court, moyen et long terme, de soutenir les entreprises françaises, de leur apporter un appui, afin de garder notre rang dans l'économie mondiale. Bien entendu, ce pacte,

comme tout contrat, engage ses parties prenantes : nous défendons un véritable pacte de confiance où la négociation tiendra une place essentielle.

Ce dispositif repose sur 35 mesures en faveur de la compétitivité. La première mesure du pacte, c'est une baisse importante du coût du travail qui prendra la forme d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), pour toutes les entreprises. Le CICE représente en effet un allègement net de 20 Md€ de la masse salariale des entreprises (à terme), qui correspond à une baisse de 6% du coût du travail. Sans entrer dans le détail des autres mesures de ce pacte, j'ajoute qu'il offre l'occasion d'une grande réconciliation de la nation avec ses entreprises, en matière de gouvernance, de rémunérations, et de civisme fiscal. Il présente également - et c'est essentiel - un important volet hors coût, autour du financement de l'économie, de l'innovation, de l'export et de la formation. Je mentionne enfin le plan d'action pour diminuer les délais de paiement en France, les mesures pour réformer la fiscalité de l'épargne et enfin le projet de loi de réforme bancaire que je présenterai au prochain Conseil des Ministres, le 19 décembre. Tous ces projets, auxquels j'ajoute les projets de loi sur la gouvernance et la rémunération dans les entreprises et le projet de loi sur la consommation, sont des outils essentiels pour soutenir, renforcer, pérenniser la croissance et la compétitivité des entreprises de notre pays.

Au cœur de ce Pacte, il y a la Banque Publique d'Investissement. Oui, la BPI, quatrième décision du pacte, est un outil essentiel, qui sera dès janvier à la disposition des entreprises françaises et est en cours d'adoption par le Parlement. Il s'agissait du premier des soixante engagements du Président de la République, François HOLLANDE. Ainsi, la BPI apportera une réponse directe aux difficultés que rencontrent les entreprises pour se financer aujourd'hui. Ces difficultés concernent tout autant l'accès au crédit, l'accès aux fonds propres, le financement à l'export ou encore les rapports avec les pouvoirs publics. Je conçois la BPI comme une banque au service de l'économie réelle, des TPE, des PME, des PME industrielles et des Etablissements de Taille Intermédiaire qui veulent se développer. J'ai souhaité faire de cette banque un instrument financier global qui offrira et distribuera ainsi au travers de son réseau de guichets uniques régionaux l'ensemble des outils de soutien financier, mais aussi de conseil et d'accompagnement nécessaires au développement des entreprises - prêts, garanties, financement de l'innovation et financement de l'internationalisation des entreprises. Elle apportera ainsi un soutien aux entreprises qui ont un projet de croissance, en agissant comme un levier pour les financements privés. Cette banque pourra mobiliser près de 70 Milliards d'euros en faveur des entreprises, effet de levier sur le secteur privé compris. Ainsi, forte de tous ces atouts, la BPI sera la banque du tissu économique de nos territoires avec un souci de proximité dans le service de l'économie réelle.

Ces outils, présents et à venir, je vous invite à en faire bon usage, à les déployer, à vous les approprier pour que vous soyez, demain, vous, acteurs économiques de ce territoire, toujours plus nombreux et compétitifs.

Je voudrais à présent dire quelques mots spécifiques au Pays de Montbéliard. J'ai été pendant de nombreuses années élu de ce territoire. J'ai présidé cette agglomération entre 2008 et 2012. Je connais donc bien les enjeux et les atouts du Pays de Montbéliard dans la mondialisation. Et je veux dire aux acteurs économiques qui sont présents ce soir que leur action en faveur de la vitalité de ce territoire est essentielle. Et cette vitalité ne serait, elle-même rien, sans la qualité, les compétences et le savoir-faire des travailleurs du Pays de Montbéliard. Car oui, ce territoire dispose de nombreux atouts, que vous savez mettre en valeur et développer. Je pense, bien sûr, à l'importance de la filière automobile, avec nombre de constructeurs, équipementiers, sous-traitants, comme cela a été rappelé au cours de nos échanges, ou encore à la filière des microtechniques. J'en suis convaincu, le Pays de Montbéliard est marqué par son identité industrielle, étant ainsi le premier pôle industriel du Grand Est et le second pôle au niveau national. Et nous devons, chacun à notre niveau, faire en sorte que ce territoire industriel le reste en valorisant la diversité de ses métiers. A ce titre, je souhaite que les coopérations entre les entreprises locales continuent à se renforcer, tout comme le lien entre les territoires.

Je veux rappeler aussi que l'agglomération accompagne ces entreprises, comme Jacques HELIAS l'a souligné, et investit chaque année dans l'innovation, la recherche, l'accueil des entreprises, notamment sur les sites de Technoland, pour renforcer, mois après mois, année après année, la place de ce territoire dans l'économie, avec un souci constant de modernisation. La diversification des filières est dès lors un enjeu d'avenir essentiel, à mon sens.

J'ajoute que je participais la semaine dernière, dans cette même salle, à une conférence sur le thème de l'économie sociale et solidaire, en compagnie de mon Ministre délégué, Benoit HAMON. J'ai eu l'occasion de présenter les enjeux locaux de cette économie sociale et solidaire, en Franche-Comté, dans le Doubs et ici, dans le territoire du Pays de Montbéliard. Président de cette Agglomération entre 2008 et 2012, j'ai cherché, avec mes équipes, à renforcer toujours plus la place de l'ESS dans ce territoire, notamment à travers notre projet d'éco-agglomération. De nombreux projets concrets ont ainsi vu le jour, notamment en lien avec le secteur de l'Agriculture et sont particulièrement appréciés des habitants de cette agglomération. Et bien c'est cela la diversité économique du Pays de Montbéliard que nous devons défendre, pour renforcer toujours plus les atouts de ce territoire dans la mondialisation.

Pour finir, je voudrais vous dire que cette conclusion ne signifie pas la fin de nos échanges. Bien au contraire. Elle représente plutôt la promesse de continuer à faire vivre ce thème, à l'enrichir de nos réflexions communes et à apporter ensemble des propositions et des solutions pour un Pays de Montbéliard aux atouts toujours plus nombreux face à la mondialisation. Je l'affirme en conclusion : il n'y a pas de croissance durable dans le Pays de Montbéliard sans entreprises compétitives, innovantes et prospères.

A nouveau, merci à chacune et à chacun de vous pour votre participation aujourd'hui. Merci tout particulièrement au Conseil de développement, qui, depuis le 25 juin 2010, fort de ses 156 membres dont 80 titulaires, s'est réuni à 91 reprises, soit près de 3000 heures de réunions. La contribution sur « les PME/PMI face au défi de l'innovation », présentée ce soir, témoigne de la qualité de leur travail. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

En conclusion, je ne doute pas que nos échanges donneront lieu à des propositions pour l'avenir qui seront fructueuses et innovantes.

Voilà ce que je tenais à vous dire en conclusion de cette rencontre-débat. Je vous remercie.



REMERCIEMENTS

Pierre LAMARD
Président du Conseil de développement du Pays de Montbéliard

► Remerciements

Le Président du Conseil de Développement remercie les services de Pays de Montbéliard Agglomération pour leur soutien dans l'organisation de cet événement.

Il adresse également ses chaleureux remerciements à l'ensemble des intervenants et des participants présents dans l'enceinte de l'Agglomération le 14 décembre 2012 et tout particulièrement le chargé de mission, Jilali EL RHAZ, pour ses compétences, son dynamisme et sa disponibilité au service du Conseil de Développement. Il n'oublie pas de remercier Sylvie BARNEOUD, l'assistante du chargé de mission pour la qualité et l'investissement dans sa mission

Enfin, il remercie avec force les membres du Codev pour leur implication dans cette belle instance où l'intelligence collective prime sur les intérêts individuels.



ANNEXES

Annexes - Annexes

ANNEXES

Références bibliographiques

Liste des intervenants



► Quelques références bibliographiques

- Louis Gallois, Pacte pour la compétitivité de l'industrie française, rapport du 5 novembre 2012.
- DATAR, Synthèse des stratégies régionales d'innovation des régions françaises, janvier 2012.
- DATAR, Réseaux d'entreprises et territoires, regards sur les systèmes productifs locaux, Paris, La Documentation française, 2001.
- Pierre Veltz, Mondialisation, villes et territoires, l'économie de l'archipel, Paris, PUF, 1996.
- Georges Benco, Alain Lipietz (dir.), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, PUF, Economie en liberté, 1992.

► Intervenants

Pierre
Martial
Jacques
Gérard
Javier
Pierre
Emmanuel

MOSCOVICI
BOURQUIN
HELIAS
BAILLY
VARELA
LAMARD
BRUGGER

Ministre de l'Économie et des Finances
Sénateur – Maire de la ville d'Audincourt
Président de Pays de Montbéliard Agglomération – Maire de Montbéliard
Vice-président en charge de l'Économie et de l'Emploi – PMA
Directeur du site Peugeot Sochaux
Président du Conseil de développement
Directeur Général de CRISTEL (Codev)

Présent(e)s

Jean-Louis
Jean-Luc
Marcel
Bernard
Sylvie
Oumaya
Nicolas
Lionel
David
Frédéric
Olivier
Sylvie
Didier
Pierre
Alain
Yan
Christelle
Jean-Marie
Eric
Thierry
Geneviève
Adil
ERIC
Daniel
Jean
Philippe
Didier
Fabrice
Yannick
Raymonde

AMAT
ANDERHUEBER
ANTHOINE
APPAIX
AUBRY
BAALA
BALAS
BALZANO
BARBIER
BARBIER
BARDY
BARNEOUD
BARTEL
BELORGEY
BENOIT
BERTOT
BLOCH
BOBBIA
BODET
BOILLLOT
BOUCHET
BOUROUIS
BRENET
BUCHWALDER
BUSKO
CANALDA
CARRIER
CASTELLA
CAVALLI
CAVALOTTI

ADU
Président CC du Pays sous Vosgien
ONM
Croix rouge Française
BASKET EXINCOURT
Maître de conférence UTBM
CLEMESSY SA - Responsable du site d'Etupes
ASCAP ESCRIME (Codev)
Conseiller municipal délégué - Audincourt
Député du Doubs
CEBFC - Directeur
Assistante du Conseil de Développement
DDCSPP
Personnes qualifiées (Codev)
Indépendant
Association Rudipontains en train (Codev)
Institut FEMTO-ST UMR CNRS
EIFFAGE
Conseiller Municipal - Mairie d'Allenjoie
Office notarial BOILLLOT - BELFORT
Cabinet Michel POUPON
PSA Sochaux
GTEC Industrie - Directeur Site
Délégué Mairie de Seloncourt
RCDPM
UFC - LIFC
Banque Populaire - DA de Seloncourt
Indépendant
FAURECIA Bloc Avant - AUDINCOURT - Directeur
Adjointe Mairie Anjoutey (90)

Roger	CEGLINSKI	PMA
Yannick	CHAPUIS	UTBM
Damien	CHARLET	IUT Belfort - Montbéliard
Gaston	CHENU	Commune d'Issans
Philippe	CHEVAILLER	Aire Urbaine Investissement
Gregory	CHIPPEAUX	Share and Move Solutions (Codev)
José	CITORES	MSFR
Jean	CLAERR	Société des membres Légion d'honneur
Michel	CLERC	Président ADAPEI du Doubs (Codev)
Jean-Yves	COGNARD	Directeur Régional Banque Populaire
Paul	COIZET	VP Conseil général du canton d'Audincourt
Georges	CONTEJEAN	Adjoint au Maire - Ville de Grand Charmont
Eric	COOLS	MABEO INDUSTRIES - Directeur Agence Etupes
Joseph	CRUCEREY	SAS RUTECKI - Gérant
Xavier	DAMONGEOT	ADU
Liliane	DANGEL	Président d'association : CRAC - table des saveurs - membre de l'Unicef
Caroline	DEBOUVRY	CGPME (Codev)
Gilbert	DECKER	SODIV ALSACE - PDG
Olivier	DEL RIZZO	IPM France - Manager opérationnel
Louis	DEROIN	Président CGPME
Henri-Francis	DUFOUR	VP PMA et Maire de Vieux-Charmont
Monsieur	EL MOUDNI	Vice président du conseil scientifique
Jilali	EL RHAZ	Chargé de Mission Conseil de Développement
Patrick	ERARD	La Vigie Mathéenne (Codev)
Stéphane	FAUCOGNEY	UNSA Franche-Comté - CESER
Jean-Luc et Edith	FLAVENOT	Association philatélique G. CUVIER de Montbéliard
Didier	FOYARD	Maire de DAMPJOUX
Joanny	FOYARD	PMA - Stagiaire Service Finances
Marie-Francine	FRANCOIS	PMA - Directrice Générale des Services
Anne	FRANCONY	IPM France - Directrice
Thierry	GABLE	Adjoint mairie d'Arbouans
Marina	GASNIER	IRTES - Récits - Maître de conférences en archéologie industrielle
Paul	GENTILHOMME	Délégué communautaire
Roselyne	GIRARD	PMA
Samuel	GOMES	UTBM Laboratoire M3M (Codev)
Jean-Marc	GREBAUT	Maire Anjoutey (90)
Christophe	GROS	Artisan - Mathay
Eric	GROSJEAN	Adjoint Mairie Hérimoncourt
Nafaa	HAMZA SFAXI	UTBM - IRTES - RECITS
Daniel	HAUGER	ADAPEI - Directeur secteur Travail
Alain	HUSSON	Union Locale CFE-CGC (Codev)
Michèle	HUSSON	Union Locale CFE-CGC (Codev)
Bertrand	HUSSON	HLP Services
Josette	JAEGER	Conseil de Quartier Audincourt
Robert	JAMUEL	Réussir ensemble
Thierry	JEANMART	ZURFLUH FELLER - PDG
Daniel	JEANNIN	Maire de MONTENOIS
Loïc	JEUNOT	PMA
Jean-Jacques	JOLY	Conseiller général du Canton d'Héricourt
Colette	JOUAN	ADU
Vincent	JOUET	PEEP
Laurent	KAMMERER	Conseil de Développement de la région de Mulhouse
Sébastien	KARLE	CIC EST AUDINCOURT - Directeur d'Agence
Jean-François	KLOPFENSTEIN	PMA
Nathalie	KROICHVILI	Maître de conférences en économie - UTBM

Elisabeth	LACROIX	Indépendante
Thierry	LAURENT	CREDIT MUTUEL MONTBELIARD - Responsable marché professionnel
Vincent	LECAT	Directeur Etablissement - ALSTOM TRANSPORT BELFORT
Jean-Charles	LEFEBVRE	Directeur de la communication Peugeot site de Sochaux
Philippe	LINQUERCA	FAURECIA
Nadine	LODS-MERCIER	CCI de Franche-Comté - Développement Industriel - Chef de Projet
Stéphane	LOICHOT	HLP Services
Jean-Pierre	LOUX	Indépendant
Abbes	MAHDAOUI	Indépendant
Eric	MAILLARD	GROUPE MAILLARD INDUSTRIE - PDG
Gérard	MASSON	ADAPEI Montbéliard
Gabriel	MAUGAIN	CDP du Grand Besançon
Isabelle	MERAUX	Société MAGNASTEYR
Laurent	MERAUX	Société MAGNASTEYR
Brigitte	MORGULIS	Secrétaire Général - Pôle Véhicule du futur
Dominique	MULET	Président ASCAP (Codev)
Idris	NESSILI	UTBM
Annie	PAGNOT	GE
Franck	PALMINO	Professeur des Universités - Institut Femto-ST
Muriel	PAQUIER	PMA
Geneviève	PASTRE	Secours Catholique
Claude	PELLIZON	GVM
Guillaume	PERRIN	DGS - Chargé de Mission Communauté d'agglomération de Vesoul
Guy	PEUGEOT	Ex PDG PEUGEOT JAPY
Christian	QUENEY	CDP du Grand Besançon
Etienne	RACINE	Association RCDPM
Pascal	RAIMOND	ADU
Denis	REZE	EUROCAD SAS - DG (Codev)
Sylvie	RINGENBACH	CC Pays Sous Vosgien
Yannick	ROBICHON	Directeur de Centre Télé performance
Soledede	ROCHA	ADIL - Directrice
Frederick	ROGER	GCC - Directeur d'Agence
Moïse-Mohamed	SAHSAH	UTBM
Didier	SARRAZIN	Maison de l'emploi - Chargé de Mission
Dominique	SCHAUSS	Directeur de cabinet du président de PMA
Françoise	SCHNEUWLY	Restos du Cœur (Codev)
Patrick	SEIGNEUR	PAPETERIE DE MANDEURE
Jean	SIGNORI	SJS
Irène	THARIN	Maire de Seloncourt
Roland	THIERRY	Maire de Beutal
Thomas	THIRY	MAGNASTEYR
Dominique	TONAL	CAVE
Jacques	TRONCY	Sous-préfet de Montbéliard
Bernard	TURQUET	ASCAP
Martial	VACHET	Mairie d'Allenjoie - Conseiller Municipal
Martine	VIENOT	PMA
Monsieur	VIENOT	Indépendant
Claude	VILLARD	Maire Colombier Fontaine Vice-président CC3C
François	VILLARS	ASS DASSAULT 312
André	VILLEMIN	FCPE (Codev)
Bruno	VITRAC	Directeur de Programme - Pôle véhicule du futur - CESER FComté
Samuel	WIDMER	ADU - Chargé d'études Direction "Observatoires et Ressources"
Mourad	ZERHOUNI	AKTRION France (Responsable d'équipe)
Aziza	ZERKOUIM	LA POSTE
Thierry	ZETTEL	Ville de Belfort

Excusé(e) s

Marie-Guite	DUFAY	Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
Claude	JEANNEROT	Président du Conseil Général du Doubs
Antoine	HARLEAUX	FINORPA
Yves	ACKERMANN	Conseil Général Territoire de Belfort
Jean-Pierre	ALBERT	Office Municipal du sport de la ville de Sochaux
Jean-Jacques	ALEXANDRE	Codev
Monsieur	ANTONIETTI	NEOLIA
Joëlle	BAELE	Maison de l'Emploi Région Mulhousienne
Michel	BALLAY	Représentant MEDEF NORD Franche-Comté
Pierre	BEOVARDI	Membre du conseil de Développement Mulhouse
Yolande	BERDA	Membre de la Commission Sport
Véronique	BERTRAND	Musée de l'Aventure Peugeot - Responsable marketing
Gilles	CASSOTTI	Commissaire Réindustrialisation Franche-Comté
Nicolas	CHAILLET	FEMTO-ST
Gérard	COULON	Ensemble Défi - Président
Jean	CUYNET	Maire de la ville d'Exincourt
Francis	DAVERIO	Président OMS
Marie-Hélène	DUCROUX	Association « travaillons ensemble »
Christophe	ERARD	Opticien (Codev)
Pierre-Aimé	GIRARDOT	Commune de Longevelle / Doubs
Valérie	GROS	Architecte (Codev)
Michel	HALLIEZ	Directeur des Ressources Agricoles et naturelles – Conseil Régional de Franche-Comté
Gilles	KOHLER	LISI LVSI Belfort
Yves	KRATTINGER	Président du conseil Général de Haute-Saône
Philippe	MALLET	Président PEUGEOT JAPY
Mehdi	MANNA	ENSEMBLIER DEFI - Directeur
David	MARKEZIC	IUT Belfort-Montbéliard (Codev)
Pascal	MICHEL	SOS FROID COMTOIS - Responsable d'exploitation
Maria	MUCIANTE	PMA
Pascal	REMOND	Pavillon des sciences
Monique	ROUSSEAU	Indépendante
Gérard	ROUSSEY	Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard
Jean-Claude	ROUSSEY	FORGISSIMO
Pierre	SCHLATTER	Maire de Bart
Denis	SOMMER	Vice-président Economie et Emploi - Conseil Régional de FC
Jérôme	THEVENOT	Maire de Grand Charmont
Jean-Pierre	WICKER	DGA PMA
		Indépendant

Conseil de développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 25208 Montbéliard cédex

Le Secrétariat Général :

Jilali EL RHAZ

Chargé de Mission

03.81.31.89.65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Sylvie BARNEOUD

Assistante

03.81.31.87.24

sylvie.barneoud@agglo-montbeliard.fr

codev@agglo-montbeliard.fr

www.codev.agglo-montbeliard.fr

